



**Chambre des Territoires de Corse**  
**Camera di i Territorii di Corsica**

**Session du 9 septembre 2019**

**Sessione di u 9 di settembre di u 2019**

**Lieu : Bastia**

**Décision N° 2019-27**

**Objet : Travaux de la commission « Economie circulaire »**

**Oggetu : Travagli di a cummissione « Ecunumia circolare »**

L'an deux mille dix-neuf, le neuf septembre, la Chambre des Territoires convoquée le 27 août 2019 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

**Etaient présents : Mmes et MM.**

Don-Marc ALBERTINI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Louis CESARI, Saveriu LUCIANI, Pierre MARCELLESI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Lionel MORTINI, Jérôme NEGRONI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Rosa PROSPERI, François SARGENTINI, Pierre SAVELLI

**Etaient absents et ayant donné pouvoir :**

M. Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA à Paul-Joseph CAITUCOLI  
Mme Lauda GUIDICELLI à M. Gilles SIMEONI  
M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Rosa PROSPERI  
M. Petr'Antone TOMASI à M. François SARGENTINI

**Etaient absents et excusés : Mmes et MM.**

Jean-Baptiste ARENA, Henri FRANCESCHI, Laurent MARCANGELI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Toussaint MORGANTI, Claudy OLMETA, Jean PAJANACCI, Antoine POLI, Stéphane SBRAGGIA

**Etaient absents : Mmes et MM.**

Jean-Christophe ANGELINI, Vanina BORROMEI, Pascal CARLOTTI, François-Xavier CECCOLI, Bianca FAZI, Josepha GIACOMETTI, Francis GIUDICI, François-Marie MARCHETTI, Georges MELA, Jean-Luc MILLO, Anne-Marie NATALI, Marc-Antoine NICOLAI, Marie-Thérèse OLIVESI, François TATTI

**VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017

**VU** L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse





## Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

- VU** La décision de la Chambre des Territoires n°2019-9 du 11 février 2019 portant création de la Commission « Economie circulaire »
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2019-31 relatif aux travaux de la Commission « Economie circulaire » et ses annexes

### LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

- PREND ACTE** De la validation unanime des fondamentaux de l'économie circulaire comme piliers du développement économique voulu pour la Corse et de la volonté des territoires de mettre les ressources en commun pour faciliter l'émergence de projets concrets.
- ACTE** La décision de procéder à la rédaction d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) de manière conjointe entre les agences, offices et les services de la Collectivité de Corse, sous le pilotage de l'Office de l'environnement de la Corse et dans le cadre des travaux de la Commission « Economie circulaire ».
- DECIDE** Qu'une priorité sera donnée aux projets permettant d'accéder à une autosuffisance alimentaire et une agriculture responsable de proximité, ceux s'inscrivant dans la maîtrise de l'énergie et de la ressource en eau ainsi que les projets intégrant l'écoconception et l'économie de la fonctionnalité. Tous devront avoir comme approche transversale, l'insertion et l'inclusion sociale.
- APPROUVE** La poursuite des travaux de la Commission et le calendrier suivant :
- Entre la fin octobre et le début du mois de novembre 2019 : consultation par procédure écrite des membres de la Commission sur le projet de cahier des charges de l'AMI ;
  - Fin novembre 2019 : réunion de la Commission pour validation de ce cahier des charges avant sa présentation en séance plénière de la Chambre des Territoires le 2 décembre 2019 ;
  - Décembre 2019 : passage devant l'Assemblée de Corse pour aboutir à une publication de l'AMI dès janvier 2020.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni